

Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem

Fondé à Jérusalem vers 1099 par Gérard de Martigue, l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem fut le plus célèbre des ordres hospitaliers et militaires nés des Croisades. Sa mission première était le service des pauvres et des pèlerins qui tombaient malades en Terre Sainte. Les Hospitaliers de Saint-Jean possédaient un hôpital près de l'église du Saint-Sépulcre ; ils observaient la règle de Saint-Benoît. Très vite ils durent remplir également une autre tâche plus dangereuse : celle d'assurer la protection des pèlerins sur les routes. Ils furent les premiers moines-soldats et c'est avec Raymond du Puy, deuxième Grand Maître, que l'ordre devint hospitalier et militaire. L'organisation comprenait trois classes : les chevaliers, les chapelains et les frères servants. Les chevaliers portaient sur la poitrine une croix de toile blanche à quatre branches égales.

Les Hospitaliers de Saint-Jean remplirent leur mission en Terre Sainte tant que cela fut possible. Après la perte de Jérusalem et de Saint-Jean d'Acre ils s'installèrent dans l'île de Rhodes, où ils prirent le nom de Chevaliers de Rhodes en 1310. Ils continuèrent leur action charitable en créant de nouveaux hôpitaux et veillèrent à la défense de la Chrétienté. L'ordre devint souverain et les Grands Maîtres frappèrent monnaie. La vie dans l'île était prospère malgré les attaques répétées des Turcs. Cependant en 1522 Soliman le Magnifique fit un nouveau siège ; le Grand Maître Philippe de Villiers de l'Isle Adam organisa la résistance avec l'appui de toute la population, hommes, femmes et enfants. Malgré leur lutte héroïque les chevaliers furent contraints de capituler mais reçurent les honneurs de la guerre. Le Grand Maître fut autorisé à quitter l'île avec tous les chevaliers et 5000 habitants, en emportant leurs biens.

Après sept années d'errance, après avoir imploré le Pape, le roi d'Angleterre, le roi de France, le Grand Maître Villiers de l'Isle Adam reçut de Charles-Quint en toute propriété le fief de l'île de Malte en mai 1530. L'Ordre prit alors le nom : Ordre Souverain de Malte. La première tâche des chevaliers fut d'entreprendre de grandes constructions pour assurer leur défense contre les attaques de Barberousse, roi d'Alger et de Tunis. Le Grand Maître Jean de La Valette-Parisot continua les fortifications de l'île qui subit un siège pénible en 1565. Les chevaliers se défendirent courageusement et acquirent une gloire immense, mais l'île était en ruines. Ils entreprirent d'importants travaux de reconstruction et fondèrent en 1566 la ville de La Valette. L'Ordre organisa une remarquable école navale et les chevaliers participèrent en grand nombre à la bataille de Lépante en 1571 où l'Occident fut sauvé. Cependant la mission charitable des chevaliers se poursuivait, les hôpitaux de Malte étaient considérés comme les meilleurs de l'époque. Après une période plus tranquille, l'Ordre subit le contre-coup de la Révolution française. En 1798 Bonaparte s'empara de l'île que le Grand Maître Hompesch lui livra sans combat et les Anglais l'occupèrent peu après tandis que les chevaliers trouvaient asile en Italie.

Dès leur origine, les Hospitaliers de Saint-Jean eurent également des établissements dans plusieurs pays d'Europe. Ces possessions étaient divisées en langues ou nations au nombre de huit et dépendaient du Grand Maître : pour la France il y en avait trois (Provence, Auvergne, France), les cinq autres étaient Italie, Aragon, Angleterre, Allemagne, Castille. Chaque langue comprenait de nombreuses commanderies et prieurés. Le premier hôpital en dehors de la Terre Sainte fut fondé à Saint-Gilles, celui de Saint-Rémy de Toulouse fut fondé en 1120, et la commanderie de Bénon en Médoc fut établie en 1154. Un réseau hospitalier très étendu accueillait les pauvres et les pèlerins à travers la France. La Révolution atteignit gravement l'Ordre en confisquant les biens des chevaliers français qui furent toujours les plus nombreux.

L'Ordre a survécu à toutes les vicissitudes ; le Pape Pie VII modifia ses statuts, en 1879 le Pape Léon XIII rétablit le titre : Ordre Souverain Militaire et Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem Rhodes et Malte " et lui concéda en 1860 l'église de Saint-Basile à Rome et le prieuré du Mont Aventin. L'Ordre comprend maintenant des chevaliers de dévotion et des chevaliers de grâce magistrale. La décoration est une croix émaillée blanche à huit pointes en l'honneur des huit béatitudes.

Il y a actuellement dans le monde environ 5000 chevaliers répartis dans une vingtaine d'associations nationales, au service d'une action humanitaire considérable assistance aux malades, aux vieillards, aux victimes de catastrophes, famines et épidémies. L'Ordre Souverain entretient de nombreux dispensaires, des hôpitaux, des léproseries en Afrique Noire, en Asie et même au Brésil, des centres pour aveugles sourds-muets en Ethiopie et Proche-Orient ; pour les secours d'urgence il dispose d'avions, d'ambulances et d'un train sanitaire. L'Ordre Souverain a établi également un Comité International à Genève, en relation avec l'Organisation Mondiale de la Santé, dont le rôle principal est la lutte contre la maladie de Hansen et la réhabilitation sociale des lépreux. En outre, les chevaliers de Malte organisent chaque année à Lourdes un pèlerinage international pour les grands malades.

En 1881 fut créée l'Association Française des membres de l'Ordre de Malte¹ dont l'action est poursuivie aujourd'hui par l'Association des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte (reconnue d'utilité publique par décret du 19 août 1928). Grâce au dévouement et à la générosité de ses membres l'assistance aux déshérités se développe de façon efficace; parmi les œuvres diverses nous citerons le Pavillon de Malte de l'hôpital Saint-Louis à Paris (centre de recherche dans la lutte contre la lèpre), l'aide aux handicapés par l'intermédiaire des foyers Cheshire, "L'Essor" institut de réadaptation médico-sociale pour adolescents, "La Merci" centre pour handicapés mentaux, le Prieuré d'Osmoy réservé aux personnes âgées. De plus l'Association organise régulièrement des stages de formation de secouristes, ambulanciers, réanimateurs, ouverts à tous les volontaires. Depuis quelques années, l'Association a lancé la campagne du "don du souffle pour la réanimation respiratoire d'urgence des accidentés (agrée par la Protection Civile).

La charité témoignée par les Hospitaliers dès leur origine à Jérusalem se continue ainsi dans la vie moderne.

Jeannine WARCOLLIER



¹existe également en France une commanderie protestante de l'ordre